

# **M055/M5500 - Réaliser des actions de formation en situation de travail (AFEST)**

## **Public**

Formateurs, coordinateurs, responsables de dispositifs de formation, encadrants de structures d'insertion par l'activité économique... tout professionnel amené à concevoir l'ingénierie pédagogique et animer tout ou partie d'une action de formation en situation de travail

## **Durée**

21 heures - 3 jours

## **Code**

M 55

---

## **Objectifs**

S'approprier le cadre législatif et réglementaire de l'AFEST.

Identifier les contours opérationnels d'une AFEST : avant sa mise en place, pendant et à son issue. Concevoir une situation de formation répondant aux principes de l'AFEST telle qu'expérimentée et analysée dans le rapport de l'ANACT de juillet 2018.

Concevoir et animer les moments de débriefing suite à la situation de formation.

## **Pré-requis**

Avoir le projet de concevoir une AFEST et/ou intervenir sur une AFEST

## **Contenu**

Décret consacré à l'AFEST.

Principes pédagogiques de l'AFEST, notamment dans le cadre de la didactique professionnelle

Rapport « Expérimentation AFEST » (ANACT, 2018) : éléments constitutifs d'une AFEST, ingénierie, rôles des acteurs impliqués, conditions d'installation d'une AFEST, développement des compétences.

Méthodologie pour concevoir une situation de formation en situation de travail.

Repères clés sur l'accompagnement dans le cadre d'une AFEST.

## **Méthodes**

Observation et analyse de l'activité de travail à partir de vidéos. Observation et analyse de l'activité de formation en situation de travail.

Apports théoriques et méthodologiques ;

Construction en petits groupes d'une séquence de formation en situation de travail.

## **Évaluation**

Auto-évaluation des apprentissages et questionnaire de satisfaction.

## **Délai d'accès à la formation**

Jusqu'à 48h avant le début du module et en fonction des places restantes.

## **Intervenante**

**Isabelle DANET**

D'abord formatrice et accompagnatrice de parcours individualisés en centre de formation d'apprentis, elle a aussi accompagné les apprentis dans leur insertion et intégration professionnelle en entreprise tout en formant les maîtres d'apprentissage à exercer leur mission de tutorat. Suite à une formation, elle s'est spécialisée en ingénierie de la formation, conduisant une première mission pour la région Pays de la Loire en lien avec l'ingénierie à déployer dans le cadre de la lutte contre l'illettrisme, puis une deuxième à l'occasion de l'élaboration du plan régional des formations professionnelles. Elle a ensuite été chargée de dynamiser l'ingénierie de formation et pédagogique pour la Chambre régionale des Métiers, intervenant pour ses cinq CFA et centres de formation continue.

Formatrice consultante au CAFOC de Nantes depuis 2008, elle a réalisé plusieurs programmes de formation « Compétences clés » à l'attention des salariés des premiers niveaux de qualification, avec un principe fort d'ancrage de la formation dans les situations professionnelles qu'elle observait systématiquement, dans leur dynamique. Elle se professionnalise autour de deux champs spécifiques ayant pour trait commun le primat de la référence à l'expérience : les pratiques réflexives (notamment à travers la technique de l'entretien d'explicitation, pour laquelle elle est certifiée et donc habilitée à former, par le GREX) ainsi que le développement et l'évaluation des compétences clés. Références : Région Pays de la Loire ; ERREFOM Basse Normandie ; CREFOR Haute Normandie ; Réseau des GRETA de Caen, Rouen, Nantes, Poitiers, la Réunion ; OPCA (ANFH Basse et Haute Normandie, ANFH National, INTERGROS, UNIFAF, UNIFORMATION) ; Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme, AGEFMA (Martinique).

---

## **Coût**

483 euros TTC/stagiaire.

Paieement sur facture du Cafoc à l'issue de la formation.

## **Lieu**

Cafoc : 22 rue de Chateaubriand - Nantes ou 8-10 rue du Général Margueritte - Nantes.

## **Horaires**

09 h 00 - 12 h 30 et 13 h 45 - 17 h 15

---

## **Dates**

### **Session 1**

20, 21, 22 avril 2021

### **Session 2**

15 et 16 novembre puis 3 décembre 2021

---